



80 ans après : pourquoi commémorer encore la Rafle du Vel d'Hiv ?

Véronique DUBOIS | Aumônerie israélite des armées (AIA).

« **C**eux qui ne connaissent pas leur histoire s'exposent à ce qu'elle recommence. » Les bégaiements de l'histoire valident l'avertissement prophétique d'Elie Wiesel. Chaque jour, ce passé, qu'on croyait dépassé, nous apostrophe dans sa dimension tragique. « Souviens-toi, n'oublie pas ! ⁽¹⁾ ». Le 17 juillet 2022, la mémoire nationale convoquera l'histoire de la Seconde Guerre mondiale dont la rafle du Vel d'Hiv ⁽²⁾, référence mémorielle de cette journée. Posée par les bourreaux comme élément fondateur de la solution à un problème racial – la question juive – la rafle du Vel d'Hiv est devenue métonymie de la mémoire nationale. Elle interpelle et fait sens par ses marqueurs tragiques, ses questions, ses enseignements. Le Vel d'Hiv n'est plus. Rares sont les survivants de la rafle, les personnages obscurs et les Justes. D'aucuns pourraient estimer que tout a été fait sur le plan mémoriel et pédagogique. Or, à défaut de se souvenir, l'actualité nous enjoint cependant de connaître l'histoire et de s'interroger sur cette commémoration, 80 ans après.

Conjurer l'oubli de l'espace et l'espace de l'oubli

En 1942, le Vélodrome d'Hiver devint centre de rassemblement pour 1 129 hommes, 2 916 femmes et 4 115 enfants. « Du 19 au 22 juillet, les familles du Vel d'Hiv sont transportées dans les camps de Pithiviers et Beaune-la-Rolande. Adultes et adolescents sont déportés en premier. Brutalement séparés de leurs parents, environ 3 000 enfants en bas âge sont laissés sur place dans une affreuse détresse. Ils sont transférés à Drancy puis déportés entre le 17 et 31 août 1942. Aucun d'entre eux n'est revenu ⁽³⁾. »

⁽¹⁾ « *Zakhor lo tichka'h* » : injonction mémorielle hébraïque au souvenir de la Shoah.

⁽²⁾ 16 juillet 1942 – 17 juillet 1942.

⁽³⁾ SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION, « Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux "Justes" de France », ministère des Armées, 15 juillet 2022 (<https://www.defense.gouv.fr/>).



Dans ce que l'historien Robert Franck nomme une « dramaturgie de la mémoire », l'analyse des commémorations ne peut « faire l'économie d'une compréhension fine des significations dont est porteur l'espace dans lequel elles s'inscrivent ⁽⁴⁾. » En passant de l'oubli de l'espace à l'espace de l'oubli, la destruction du Vel d'Hiv en 1959, avait pour visée d'effacer ses significations pour épuiser à terme le sens des commémorations. Après la Seconde Guerre mondiale, des archives ont disparu, les fiches d'arrestation des victimes de cette rafle sont détruites par la préfecture de Police de Paris, révèle l'historien Laurent Joly ⁽⁵⁾. Cesser de commémorer serait parachever « le crime parfait » ⁽⁶⁾ : sans trace. « Ça devait être un crime parfait, on plaiderait non coupable, sûr de l'absence de preuve. C'est une “politique” de l'oubli absolu, oublié ⁽⁷⁾. »

Commémorer restaure non seulement la réalité du crime mais, plus encore, celle de l'existence des victimes et de leur humanité dont un numéro tatoué, en gage d'identité, les avait privées. Le 22 juillet 2012, se référant au paradigme de l'absence selon le philosophe Jean-François Lyotard, le président de la République François Hollande soulignait « la volonté de la France [...] d'honorer ces morts sans sépulture, ces êtres dont le seul tombeau est notre mémoire. Tel est le sens de l'exigence posée par la République : que les noms de ces suppliciés ne tombent pas dans l'oubli ⁽⁸⁾. » Afin qu'à la trahison du régime de Vichy ne succède pas celle de l'oubli, commémorer offre une sépulture mémorielle à ceux qui en furent privés. De plus, les Sages du judaïsme délivrent cette leçon : « [...] Ces jours sont commémorés et sont faits ⁽⁹⁾. » Lorsque les moments sont commémorés, ils sont spirituellement réactivés. Commémorer conjure l'amnésie par l'anamnèse en convoquant la mémoire dépolitisée du temps.

Dépolitiser pour réparer

Sous sa forme initiale ⁽¹⁰⁾, la journée du 16 juillet révèle ce que l'historienne Annette Wieviorka perçoit comme une « politisation inacceptable de la mémoire. » Remplacé par le décret du 11 juillet 2002 sur décision du président Jacques Chirac, son nouvel objet disqualifie toute tentative d'amnésie ou de falsification historique, l'instituant comme « Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux “Justes” de France. »

⁽⁴⁾ *Ibidem*.

⁽⁵⁾ JOLY Laurent, *La Rafle du Vel d'Hiv. Paris, juillet 1942*, Grasset, 2022, p. 400.

⁽⁶⁾ LYOTARD Jean-François.

⁽⁷⁾ *Ibidem*.

⁽⁸⁾ HOLLANDE François, « Discours sur la déportation des Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale et sur la lutte contre l'antisémitisme », Paris, 22 juillet 2012 (<https://www.vie-publique.fr/>).

⁽⁹⁾ *Esther 9*, v.28.

⁽¹⁰⁾ Journée nationale à la mémoire des victimes des persécutions racistes et antisémites commises sous l'autorité de fait dite « gouvernement de l'État français 1940-1944 », par décret présidentiel de François MITTERRAND, 1993.

Cette dépolitisation mémorielle rappelle la nécessité de connaître l'histoire pour en identifier les dérives morales. La rafle du Vel d'Hiv « est avant tout une opération de police et cela aboutit à une catastrophe humanitaire en plein Paris ⁽¹¹⁾. » Et François Hollande de signifier : « Nous devons aux martyrs juifs du Vélodrome d'Hiver la vérité sur ce qui s'est passé il y a soixante-dix ans ⁽¹²⁾. » Désormais, « la commémoration a un sens pour les descendants des victimes et devrait avoir un sens politique sur ce qu'a induit la collaboration de l'État français » rappelle l'historien Tal Bruttman ⁽¹³⁾. Aux serviteurs de l'État, commémorer rappelle l'absolu devoir d'exemplarité. S'interroger sur sa perdurance mémorielle, c'est se tourner vers l'avertissement prophétique d'Elie Wiesel : mémoire et vigilance protègent la démocratie. « Il ne faut pas oublier que, dans une démocratie, il arrive un moment où l'État peut devenir oppresseur parce qu'il est incarné par des hommes. Ces hommes peuvent glisser dans tous les sens » avertit Daniel Hervouët, contrôleur général des armées et professeur à l'Université Paris-Panthéon-Assas.

Gardien de nos frères d'armes et d'âmes

Cette commémoration convoque la contribution de milliers de Juifs étrangers ou apatrides à la France : l'engagement et le sacrifice délibérément consentis – et acceptés – en 1914-1918 et en 1939 n'en firent-ils pas des Français de cœur et d'âme, non de papier ? Et François Hollande ⁽¹⁴⁾ de « rappeler les mots que le grand rabbin de France Jacob Kaplan adressa au maréchal Pétain en octobre 1940, après la promulgation de l'odieux statut des Juifs : «Victimes [...] de mesures qui nous atteignent dans notre dignité d'hommes et dans notre honneur de Français, nous exprimons notre foi profonde en l'esprit de justice de la France éternelle. Nous savons que les liens qui nous unissent à la grande famille française sont trop forts pour pouvoir être rompus.» »

Le statut des Juifs, promulgué par la loi du 22 juillet 1940 a trahi la fraternité d'armes et l'engagement volontaire contractés en 1914-1918 (cf. batailles de la Somme et de l'Artois) et 1939. Dans les Régiments de marche des volontaires étrangers, dits « ficelle » ⁽¹⁵⁾, ils sont 25 000 à défendre « leur patrie d'adoption, en métropole et sur l'ensemble des fronts ⁽¹⁶⁾ », et contribuent « à lui rendre sa liberté, motivés par la préservation de l'idéal républicain et de ses valeurs ⁽¹⁷⁾. » Les « deux tiers participent aux combats héroïques de Narvik, de la Somme, de l'Aisne ou

⁽¹¹⁾ JOLY Laurent., *op. cit.*

⁽¹²⁾ HOLLANDE François, *op. cit.*

⁽¹³⁾ BRUTTMANN Tal, historien spécialiste de la Shoah et de l'antisémitisme en France au XX^e siècle et pendant Vichy. Interview « 80 ans après, pourquoi commémorer encore la rafle du Vel d'Hiv ? », mai 2022.

⁽¹⁵⁾ Trois RMVE (21^e, 22^e et 23^e) sont créés au début de la Seconde Guerre mondiale au sein de la Légion étrangère : ils tirent leur surnom du fait qu'ils sont mal équipés.

⁽¹⁴⁾ HOLLANDE François, *op. cit.*

⁽¹⁶⁾ Conclusion de Philippe JOUTARD lors de la rencontre du 15 novembre 2017 (www.combattantvolontairejuif.org).

⁽¹⁷⁾ *Ibidem.*



encore des Ardennes ⁽¹⁸⁾. » Des milliers sont tués lors des combats. « Là se situe la trahison ⁽¹⁹⁾ » de leur engagement, tribut de reconnaissance déposé librement sur l'autel de la France.

Régénérant un traumatisme millénaire, l'antisémitisme dévoile derrière les termes « apatride » et « étranger » la vraie question. Le *rouleau d'Esther*, texte de la fête de Pourim, énonce les fondements de l'antisémitisme qu'incarne Haman, descendant d'Amalek. Le texte ⁽²⁰⁾ « détaille le mobile du projet génocidaire d'Haman : il ne supporte pas que les Juifs soient à la fois partout et inassimilables. Cette combinaison juive de l'universel et du particulier a suscité la haine jusqu'à aujourd'hui ⁽²¹⁾. » Pour l'antisémite, la qualité d'étranger est consubstantielle du Juif. « [...] qui est forcément un étranger, pas uniquement les Juifs étrangers [...] Dans les grandes lois antisémites de Vichy, dans le 1^{er} statut ou le 2nd, le mot "français" ou "étranger" n'existe pas. Il y a une race, la race juive [...] ⁽²²⁾. »

Du crime de guerre au crime contre l'humanité

En scellant la collaboration du régime de Vichy avec l'occupant nazi, la rafle du Vel d'Hiv est devenue pierre d'angle d'un système antisémite. « Pas un seul Allemand n'y prêta la main ⁽²³⁾. » Sous les ordres de Pierre Laval, l'État français enchaîna les horreurs. « La police [...] a emmené non seulement des malades graves, mais aussi des morts [...] C'est à partir de deux ans que les enfants ont été considérés "aptes" pour les camps de concentration. En principe, les enfants de nationalité française devaient être épargnés ; en réalité, la majorité des enfants arrêtés était de nationalité française ⁽²⁴⁾. » « Une faute entraîne une faute ⁽²⁵⁾ » enseigne le judaïsme. Frappée en France d'imprescriptibilité mémorielle et juridique, la rafle est un crime contre la double transcendance de l'humanité et de la France : commémorer donc, pour rappeler la chute.

« Vichy est le rejet de l'altérité, de la laïcité. Tout ce que n'est pas la France »
Haïm KORZIA

« L'obligation d'obéissance fait partie des principes du fonctionnement de la fonction publique [...] Police et gendarmerie sont soumises à la loi. Après on entre dans quelque chose d'intime, la décision ou pas de transgresser une loi dont on a la conviction qu'elle porte atteinte à l'essentiel. Et l'essentiel peut se référer à

⁽¹⁸⁾ *Ibid.*

⁽¹⁹⁾ HOLLANDE François, *op. cit.*

⁽²⁰⁾ « Il est une nation disséminée et séparée parmi les autres nations dans toutes les provinces de ton royaume ; ces gens ont des lois qui diffèrent de celles de toute autre nation », *Rouleau d'Esther*, ch. 3, *Sefarim*.

⁽²¹⁾ « Un peuple à part et disséminé L'antisémitisme d'Haman », *Akadem* (<https://akademimg.akadem.org/>).

⁽²²⁾ BRUTTMANN Tal, *op. cit.*

⁽²³⁾ MACRON Emmanuel, « Discours en hommage aux victimes de la rafle du Vel d'Hiv », Paris, 16 juillet 2017. (<https://www.vie-publique.fr/>).

⁽²⁴⁾ Doc Mairie de Paris, p. 34, mars 2010.

⁽²⁵⁾ *Traité des Pères*.

deux choses : les valeurs du pays qui ne sont pas toutes écrites et la référence à son éthique personnelle ⁽²⁶⁾. » La question posée au régime de Vichy est bien celle du choix entre obéissance aveugle aux ordres vs cet essentiel mais aussi celui de l'obéissance à un ordre hors la loi : nulle guerre entre la France et les Juifs. « Ceux qui sont dangereux, ce sont les hommes ordinaires, les fonctionnaires prêts à croire et à obéir sans discuter ⁽²⁷⁾ » restitue l'écrivain italien et rescapé d'Auschwitz Primo Levi, après son expérience des camps. Les « serviteurs de Vichy » ont ainsi trahi l'honneur de la France dont ils étaient garants. « On ne peut servir la République sans servir la France. La république synthétise toutes les valeurs de ce qu'est la France. Vichy est le rejet de l'altérité, de la laïcité. Tout ce que n'est pas la France ⁽²⁸⁾. »

Une syntaxe signifiante

La responsabilité du régime de Vichy dans la déportation des Juifs est restée longtemps un sujet tabou. Par le courage de se retourner vers « l'instant de la déflation » ⁽²⁹⁾, Jacques Chirac a incarné l'importance de l'humilité « que Moïse sut incarner jusqu'à la fin [...] ». Ce face-à-face mémoriel courageux « dit la valeur axiale, l'importance axiomatique de l'humilité, de la *ânava* ⁽³⁰⁾, dans la structure de l'identité biblique ⁽³¹⁾ » des grands hommes, chef des armées ou Justes des Nations, au service d'une transcendance. « [...] Ne pas chercher à oublier n'est pas la même chose que se souvenir... Que ta condition d'homme libre ne t'assujettisse pas à une mémoire courte ou – pire encore – à une perte de mémoire, laquelle entraînerait une abrogation de ta véritable histoire ⁽³²⁾. » C'est autour de la cardinalité du choix, dans le rapport de l'homme à l'histoire, que se réfléchissent démarche et enjeux de cette commémoration : « mémoire des crimes racistes et antisémites de l'État français » vs « hommage aux Justes de France ». Exprimés par une syntaxe spéculaire, les choix se réfléchissent et nous invitent à réfléchir.

Réparer le monde

La rafle rappelle l'autre possible : répondre à l'appel du général de Gaulle lancé le 18 juin 1940. « On oublie qu'à l'été 40, une trentaine d'hommes politiques et de hauts fonctionnaires a essayé de gagner l'Afrique du Nord pour continuer le combat. Pétain et Laval s'y sont refusés. Ils ont déshonoré la France [...]

⁽²⁶⁾ HERVOUËT Daniel, *op. cit.*

⁽²⁷⁾ LEVI Primo, *Si c'est un homme*, Pocket, 1988, p. 320.

⁽²⁸⁾ KORSIA Haïm, Grand rabbin de France – ancien aumônier en chef israélien des armées, *Interview* « 80 ans après, pourquoi commémorer encore la rafle du Vel d'Hiv ? » mai 2022.

⁽²⁹⁾ DRAÏ Raphaël, « Sortir – complètement – d'Égypte », *Pardès – Études et cultures juives*, n° 46, février 2009 (<https://www.cairn.info/revue-pardes-2009-2-page-11.htm>).

⁽³⁰⁾ *Anava* (hébreu) : humilité.

⁽³¹⁾ DRAÏ Raphaël, *op. cit.*

⁽³²⁾ *Ibidem.*



] ⁽³³⁾. » Elle est ce point de basculement où des hommes ordinaires devinrent soit des monstres, soit des héros tel le général de Saint Vincent ⁽³⁴⁾ proche des amitiés juives, ou ces Justes considérant les Juifs comme des frères humains envers lesquels ils avaient des obligations morales au point de les sauver au péril de leur vie, par pure gratuité, tel le capitaine des pompiers Pierret. « Quiconque sauve une vie sauve l'univers tout entier » (*Mishna, Sanhédrin*, 4,5) proclame la médaille du Juste parmi les Nations. « Ombre et lumière, sont telles le 14 juillet et les 16/17 juillet 1942. Les textes nous disent "je place devant toi la Vie et le Bien, la Mort et le Mal. Tu choisiras la vie ⁽³⁵⁾." C'est-à-dire que je place devant l'Homme l'espérance du 14 juillet, de la prise de la Bastille, contre Drancy. La fraternité retrouvée est le souffle du 14 juillet. Celle du 14 juillet et, en même temps, celle de ce miracle français, parce que trois quarts des Juifs de France furent sauvés par les Justes, catholiques, protestants, laïcs ⁽³⁶⁾. »

Principe kabbalistique du Tikkoun Olam

La Rafle enseigne que les circonstances paroxystiques révèlent le véritable visage de l'homme. Le Juste incarne le principe kabbalistique du *Tikkoun Olam* (réparation du Monde) qui appelle au dépassement de sa propre finitude et tend vers cette transcendance, sceau de l'esprit de fraternité au sein de nos armées. « Dans le monde militaire, celui qui agit dans l'immédiat, va sauver un copain blessé et le ramène dans les lignes, ou celui qui monte à l'assaut et fait des choses fabuleuses ne se dit pas qu'au retour il recevra une médaille et le titre de héros. Les circonstances sont en général tellement périlleuses que, dans cette action militaire comme dans l'action du Juste, l'arrêt de mort est présigné. Justes ça veut dire héros d'une certaine manière ⁽³⁷⁾. » Être un héros, n'est-ce être un homme là où il n'y en a pas ⁽³⁸⁾ ?

*

**

Adossées au passé, les commémorations se tournent inéluctablement vers l'avenir. Porteuses de valeurs éthiques, elles assurent un lien vertical intergénérationnel. Toutefois, pour les plus jeunes, à défaut de se souvenir, il convient de connaître l'histoire et d'élever l'obligation de savoir au rang d'impératif moral. « Chercher à savoir devient un devoir quand les petits Silbermann commencent à manquer la classe. Indifférence, si notre douce culture peut ignorer les massacres

⁽³³⁾ BRUTTMANN Tal, *op. cit.*

⁽³⁴⁾ Cité par Tal BRUTTMANN.

⁽³⁵⁾ *Devarim* 30,15.

⁽³⁶⁾ KORSIA Haïm, *op. cit.*

⁽³⁷⁾ HERVOUËT Daniel, *op. cit.*

⁽³⁸⁾ Injonction talmudique « Là où il n'y a pas d'homme, efforce-toi d'en être un ».



d'innocents, à quoi sert-elle, je vous le demande ? À l'enchantement des bourreaux, après ⁽³⁹⁾ ? » Primat est ainsi donné à l'obligation de savoir ce qui est ontologique : le respect de l'altérité, lien horizontal de fraternité. Tel est l'enjeu essentiel de la commémoration de la rafle du Vel d'Hiv. ♦

⁽³⁹⁾ Silbermann est le héros d'un roman de Jacques de Lacretelle, prédécesseur de Bertrand Poirot-Delpech à son fauteuil sous la Coupole. POIROT-DELPECH Bertrand, « Discours de réception à l'Académie française », 29 janvier 1987 (<https://www.academie-francaise.fr/discours-de-reception-de-bertrand-poirot-delpech>).